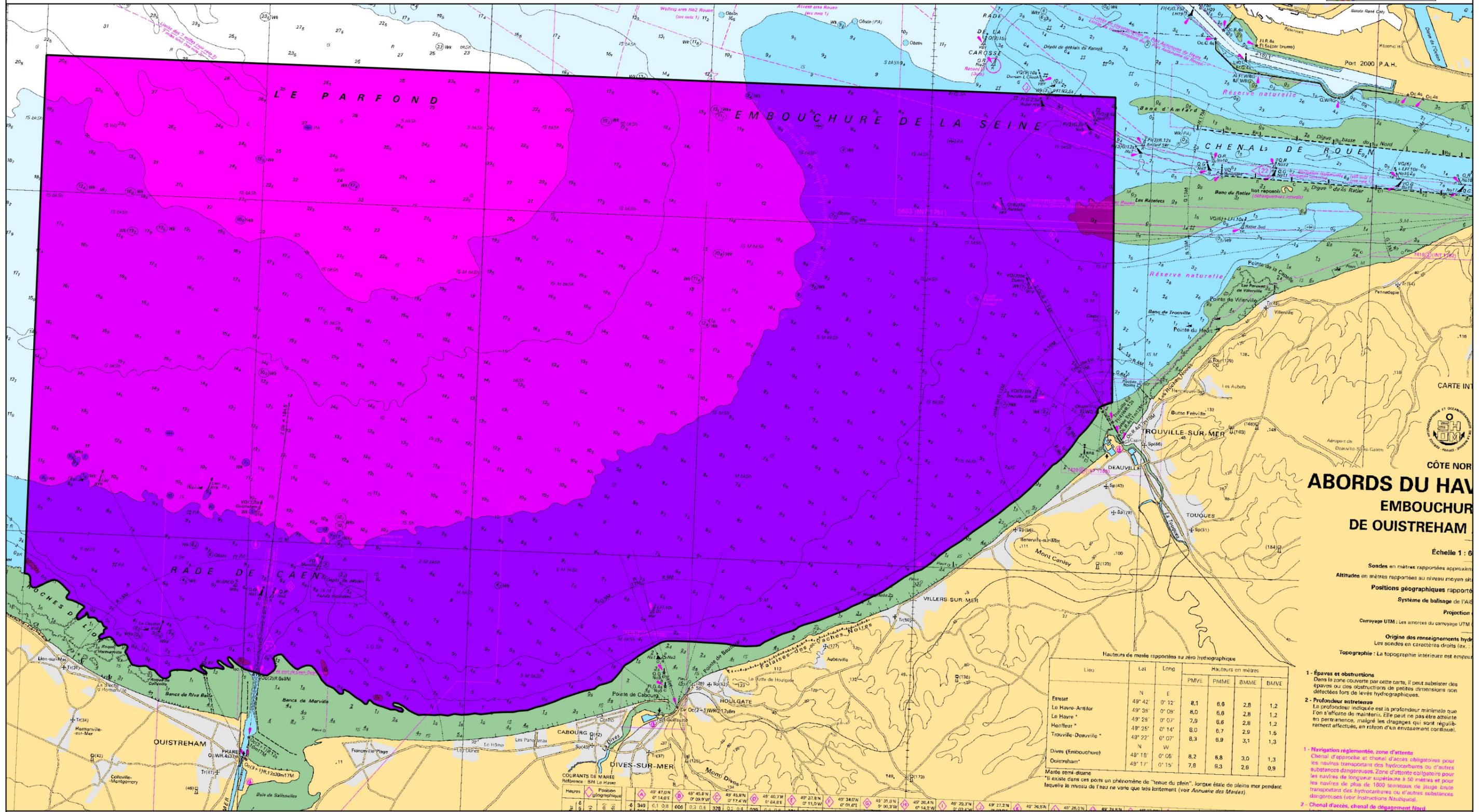


Site Natura 2000 - Baie de Seine orientale - FR2502021 - (Région Basse-Normandie - Calvados)
 Carte au 1/100 000 annexée à l'arrêté de désignation ZSC
 Signé le :



CARTE INT
 SHOM
 CÔTE NOR
ABORDS DU HAVRE
EMBOUCHURE
DE OUISTREHAM

Échelle 1 : 6
 Sondes en mètres rapportées approximativement au niveau moyen de la marée.
 Altitudes en mètres rapportées au niveau moyen de la marée.
 Positions géographiques rapportées au système de balisage de l'AIG.
 Projection : UTM.
 Carroyage UTM : Les amorces du carroyage UTM.
 Origine des renseignements hydrographiques : Les sondes en caractères droits (ex. : 10).
 Topographie : La topographie intérieure est empruntée.

Hauturs de marée rapportées au zéro hydrographique

Lieu	Lat	Long	Hauturs en mètres			
			PMVE	PMME	BMME	DMVE
Étretat	N 49° 42'	E 0° 12'	8,1	6,0	2,8	1,2
Le Havre-Antifer	N 49° 38'	E 0° 08'	8,0	6,6	2,8	1,2
Le Havre *	N 49° 28'	E 0° 07'	7,9	6,6	2,8	1,2
Honfleur *	N 49° 25'	E 0° 14'	8,0	6,7	2,9	1,6
Trouville-Deauville *	N 49° 22'	E 0° 07'	8,3	6,9	3,1	1,3
Dives (Embouchure)	N 48° 16'	N 0° 05'	8,2	6,8	3,0	1,3
Ouistreham *	N 48° 17'	E 0° 15'	7,8	6,3	2,6	0,9

- Épaves et obstructions**
 Dans la zone couverte par cette carte, il peut subsister des épaves ou des obstructions de petites dimensions non détectées lors de levés hydrographiques.
- Profondeur entretenue**
 La profondeur indiquée est la profondeur minimale que l'on s'efforce de maintenir. Elle peut ne pas être atteinte en permanence, malgré les dragages qui sont régulièrement effectués, en raison d'un ensablement continu.
- Navigation réglementée, zone d'attente**
 Chenal d'approche et chenal d'accès obligatoires pour les navires transportant des hydrocarbures ou d'autres substances dangereuses. Zone d'attente obligatoire pour les navires de longueur supérieure à 50 mètres et pour les navires de plus de 1000 tonneaux de jauge brute transportant des hydrocarbures ou d'autres substances dangereuses (voir Instructions Nautiques).
- Chenal d'accès, chenal de départ Nord**

ZSC



0 1 2 km



© SHOM
 © DREAL Basse-Normandie
 Le 11/12/2013